

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# LE FANTASQUE.

Revue Critique et Littéraire

DES HOMMES ET DES CHOSE.

Vol. 7.] QUEBEC, 2 DECEMBRE 1848. [No. 21.

## LITTERATURE.

### LA CONTRAINTE PAR CORPS.

(Suite et fin.)

Ces détails sur Clichy et cette espèce de physiologie de la contrainte par corps m'amusaient et m'intéressaient tout à la fois : je me proposais de mettre à profit la grande expérience pratique du duc... lorsque le nom de mon ami S... le littérateur, retentit près de moi dans le corridor le long duquel sont rangées toutes les cellules. Peu après on frappa directement à notre porte, et un gardien entra.

— Monsieur, dit-il en s'adressant à l'illustre S..., il y a au parloir une personne qui sollicite la permission de vous voir. Voici sa carte.

— Mon créancier ! s'écria S... furieux, après avoir jeté un coup d'œil sur la carte. Comment, il ose venir ici, lui ! cet homme odieux, inexorable ! Dites-lui que je préférerais la mort à sa présence.

— Ma foi, monsieur, je crois que vous vous méprenez sur les intentions de votre créancier, répondit le gardien. Il me paraît, au contraire, très-bien disposé à votre égard, et je ne serais même pas surpris qu'il fût venu avec l'intention de lever votre écrou et de vous rendre à la liberté.

— Me rendre à la liberté ! répéta S... en pâissant, c'est impossible ! Veuillez lui dire qu'il m'attende au parloir.

Le gardien, véritable valet de bonne maison, s'inclina profondément devant nous avant de sortir.

— Il ne manquerait plus maintenant qu'après m'avoir *coffré* à Clichy, cet infâme créancier ne voulût mettre le comble à ses mauvais procédés en m'en faisant sortir ! s'écria S... avec colère.

— Voyons, mon cher S... dit le duc en souriant, ne vous laissez pas abattre par le danger. Rappelez au contraire tout votre sang-froid, toute votre énergie, et faites en sorte de vous retirer de ce mauvais pas avec les honneurs de la guerre. Rien n'est encore désespéré... Et puis, n'avez-vous pas cette fameuse *scène de l'oncle* que nous vous avons appris ? Cela suffira.

— Parbleu ! vous avez raison. Je n'y songeais pas, moi, à la *scène de l'oncle*. Mille remerciements pour me l'avoir rappelée... me voilà sauvé.—Voulez-vous venir avec moi, me dit S..., je vous montrerai mon créancier, il est affreusement laid et vaut la peine d'être vu.

— Très-volontiers, répondis-je, fort désireux d'obtenir l'explication de cette *scène de l'oncle* qui m'intriguait ; allez, je vous suis.

—Comment trouvez-vous l'expression de mon visage? me demanda S.... avant d'arriver au parloir.

—Lugubre, mon cher, on dirait d'un condamné qui marche à l'échafaud.

—Très-bien! très-bien! s'écria S.... avec satisfaction, je vois que je mètirerai d'affaire. L'illustre littérateur, mettant alors la main sur le bouton de la porte du parloir, commença à fredonner d'une voix étouffée et sépulcrale les vers de la romance si connue de l'*Hirondelle* et du *Prisonnier*. Puis poussant la porte, il s'avança d'un air désespéré vers son créancier. Ce dernier, qui portait une bonne et honnête figure de brave homme, rougit en apercevant sa victime; je crus même qu'il se retenait pour s'empêcher d'aller-lui serrer la main.

—Monsieur, lui dit-il doucement, ne voyez, je vous en prie, dans ma visite ni une insulte ni un motif d'irritation. Je viens à vous avec les meilleures intentions du monde, et surtout avec des prétentions tellement raisonnables, qu'il me paraît impossible que nous ne finissions pas par tomber d'accord. Votre manque absolu de fortune me fait....

—Pardonnez-moi de vous interrompre, monsieur, dit alors S.... d'une voix altérée et en roulant ses yeux d'une façon toute dramatique; mais il m'est impossible de supporter plus long-temps vos railleries.... Votre ironie, en ces lieux, est plus que de l'inhumanité, elle est une insulte.... et une insulte gratuite et de fort mauvais goût....

—Monsieur, je vous proteste....

—Trêve de protestations! s'écria S.... de plus en plus furieux. Si je n'avais pas un oncle âgé de quatre-vingt-douze ans, malade, prêt à mourir, et qui m'eût laissé toute sa fortune.... peu de chose, de quoi vivre cependant, 7,547 liv. de rentes.... vous ne seriez pas venu insulter à ma douleur....

—Ah! vous avez un oncle de quatre-vingt-douze ans dont vous héritez! s'écria à son tour le créancier sans pouvoir dissimuler sa joie; croyez que j'ignorais cette circonstance.... sans cela....

—Est-ce qu'un créancier ignore jamais ces sortes de choses!... Enfin, monsieur, puisque vos intentions sont bonnes, dites-vous, je ne demande pas mieux que de m'entendre avec vous.... Je consentirai à tout, je passerai par toutes vos conditions pour recouvrer ma chère liberté.... ma liberté, sans laquelle je ne puis vivre!... Parlez.

—Du moment que vous voyez des pièges et des insultes jusque dans mes paroles les plus bienveillantes, je me retire, monsieur, répondit le créancier, dont la contenance débonnaire avait fait place à un air froid et réservé.

—Monsieur, je vous en supplie, écoutez-moi, s'écria S.... J'ai eu peut-être tort, j'en conviens....

—C'est inutile; je reviendrai vous voir à la mort de votre oncle.... En attendant, je vous souhaite de la santé et de la résignation. Monsieur, votre très-humble serviteur.

—Eh bien! que pensez-vous de la scène de l'oncle? me demanda mon ami S.... radieux, après le départ de son créancier. Est-ce bien inventé?... Victoire! voici mon séjour à Clichy assuré pour long-temps....

Au sortir du parloir, nous allâmes nous asseoir sur un banc dans le jardin. De belles jeunes femmes, d'élégants jeunes gens, des enfants joyeux jouant au cerceau, se promenaient et fumaient de tous côtés. C'était, sauf les bonnes entabliers blancs en moins et la fumée de tabac en plus, une véritable succursale des Tuileries.

Quelques figures sombres et pâles, figures aux traits caractéristiques et marqués du sceau de la fatalité, déparaient seules ce charmant aspect.

—Quels sont donc ces gens-là qui semblent errer ainsi que des âmes en peine? demandai-je à mon ami S....

—Rien, moins que rien, me répondit-il; des imbéciles qui ont combattu pendant toute leur vie contre le destin, qui n'ont jamais connu ni joies ni plaisirs, pour qui

L'existence a été une lutte perpétuelle, sans trêve, de tous les momens... et qui, après dix ans de dures privations et d'inexorable économie, sont venus se briser contre un simple protêt ! Ce qui leur donne cet air tragique et conspirateur que vous leur voyez et qu'on devrait bien leur défendre de prendre, car cela attriste les bons détenus, c'est qu'ils pensent à l'ingratitude de la société et qu'ils rêvent à l'attaquer et à s'en venger dès que les portes de Clichy s'ouvriront pour eux.... En un mot, ce sont des gens orgueilleux de leur probité méconnue, qui sont en train de se familiariser avec l'idée du crime.... Plus d'un d'entre eux est appelé à regretter, dans l'avenir, Clichy à la Conciergerie.

— Et ce jeune homme à la figure intelligente et mélancolique, qui vient de vous saluer en passant, mon cher S...., quel est-il ?

— Ce jeune homme à la figure intelligente et mélancolique, comme vous le dites, est la personnification la plus complète de la mauvaise foi et de la brutalité. Ce garçon-là, neveu et héritier d'un lord et pair des plus riches de l'Angleterre, jouit déjà d'une cinquantaine de mille livres de rentes.

— Il faut alors que ses dettes soient énormes.

— C'est à peine si elles s'élèvent à cent mille francs.

— Comment donc alors se trouve-t-il à Clichy ?

— Il se trouve à Clichy, parce qu'il a toujours éprouvé une horreur profonde et invincible pour payer une dette, quelque minime qu'elle fût. Quoique ses créanciers sussent, depuis long-temps, à quoi s'en tenir sur sa probité, ils ne lui en ont pas moins fait crédit, en pensant qu'un homme aussi riche que lui ne se laisserait pas mettre en prison ; ce qui fait qu'il les a doublement trompés. Cet intéressant jeune homme, qui n'aime pas le monde et ne connaît pour tout plaisir que de boire de l'eau-de-vie et jouer aux cartes, jouit à Clichy d'un bonheur parfait. Vous verrez que, malgré ses cinquante mille livres de rentes, il finira par faire perdre tout espoir à ses créanciers, et qu'ils le laisseront sortir, de guerre lasse, afin de n'avoir plus à payer sa pension alimentaire. Aussi, ce garçon-là est-il fanatique de la contrainte par corps : il ne voit, dit-il, que cette institution de rétablissement philanthropique dans l'organisation de la société.

— Vous me confondez, mon cher S...., avec vos explications, et je suis presque disposé à voir en vous un nouvel Asmodée. Ah ! à propos, une dernière question. Comment donc se fait-il que votre ami le duc de \*\*\*, dont la réputation d'insolvabilité est si parfaitement établie, ait pu trouver un créancier assez complaisant pour vouloir bien le mettre à Clichy ?

— Cela lui a donné, en effet, beaucoup de peine ; il lui a fallu, pour réussir, se résoudre à faire une cour des plus assidues à la femme passablement déplaisante de son principal créancier, un véritable Othello parisien, qui, effrayé par la hardiesse toujours croissante de son débiteur, s'est enfin décidé à le faire arrêter.

— Mais quel avantage retire donc le duc de \*\* de sa détention ?

— L'avantage énorme que, jouissant d'un beau titre et d'un majorat de 12,000 fr. de rentes, il se met en règle en finissant les trois mois de prison qui lui manquent pour compléter son temps, afin de pouvoir conclure ensuite paisiblement quelque mariage. Ce cher duc calculait dernièrement que chaque jour de captivité le libérait de 3,200 fr. Gagner 300,000 fr. en trois mois, c'est, vous en conviendrez, une assez belle affaire. Aussi est-il d'une gaieté charmante.

Je pris alors congé de mon ami S...., le célèbre litérateur, malgré les bienveillantes instances qu'il fit pour me retenir, et je m'en allai tout pensif, envieux même, faut-il le dire, en rêvant au bonheur que je laissais derrière moi.

A présent, lecteurs, que nous vous avons initiés aux mœurs et aux mystères de Clichy, que pensez-vous de la contrainte par corps que l'Assemblée nationale vient de rétablir ? Quant à nous, nous avouerons, dans notre égoïsme profond, que, n'ayant jamais eu et comptant bien n'avoir jamais affaire aux huissiers, elle nous est tout à fait indifférente.

## LE FANTASQUE.

QUÉBEC, 2 DÉCEMBRE 1848.

## SUIITE DE L'EXCELLENTE DÉPÊCHE PRIVÉE

DE SON EXCELLENCE LORD ELGIN A SON EXCELLENCE LORD GREY,

*Perdue par un postillon et retrouvée pour le Fantasque.*

Vous voyez par ce qui précède, mon cher lord, que ce pays est déjà considérablement démocratisé si l'on en juge par les allures toutes rotinières d'un des représentants du Bas-Canada, de sorte que ce n'est qu'avec les plus grandes précautions que nous pourrions empêcher l'entière séparation de cette colonie de la Grande-Bretagne. Et tenez, mon cher lord, l'homme d'état observateur voit des signes de rébellion et de républicanisme dans mille circonstances qui sembleraient insignifiantes et qui demeureraient même inaperçues pour le spectateur qui ne serait pas doué de cette perspicacité qu'on doit rechercher chez celui à qui l'on confie la surveillance d'un pays. Je n'en citerai qu'un exemple ; mais ce que je vais vous dire est d'une nature telle que cela doit demeurer entre nous enseveli sous le plus profond secret.

Le clergé du Canada, corps éminemment influent, est regardé généralement ici comme très attaché aux institutions monarchiques en général et à la couronne britannique. Le premier venu croirait sur parole à ses protestations de dévouement. Moi, je ne m'y laisse pas prendre ; car sous l'herbe, sous les fleurs, sous les plus beaux fruits je sais apercevoir le serpent ; sous les plus belles phrases, sous les protestations les plus sincères en apparence je sais découvrir les perfides restrictions mentales, la satire acérée qui respire au fond la haine et l'antagonisme. Ce corps influent donc possède à Québec un organe qui, sous le titre indifférent au premier coup-d'œil d'*Ami de la Religion et de la Patrie* et tout en professant des idées de monarchie et de loyauté, prophétise ouvertement, quoique d'une manière insidieuse et cachée, la chute prochaine et inévitable de la couronne de notre vieille Angleterre ! et cette prophétie est mise en permanence en tête de tout ce qui paraît dans cette feuille. Voici cette phrase solennelle :

*Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas !*

Concévez-vous, mon cher lord, tout ce qu'il y a d'amère critique contre la couronne de notre patrie ; d'insigne rébellion contre son autorité sous ces paroles en apparence si pleines de candeur et d'innocence ? Quelle profonde habileté il y a dans cette manière de proclamer l'avènement de la république sans exposer son auteur à la rigueur des lois contre la haute trahison !

Lisons ensemble, et je vous révélerai la pensée intime de ceux qui ont tracé cette phrase : *Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas !* Chaque mot de cette sentence mérite la mort, mais n'y expose malheureusement pas celui qui la prononce. *Le trône chancelle, c'est-à-dire, Canadiens, tenez-vous prêts à profiter du moment propice pour achever de le renverser, de secouer le joug et de vous gouverner vous-mêmes ; le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas, c'est-à-dire : le moment est venu, le trône se détraque, car l'honneur n'environne plus la couronne qui, après avoir garanti aux Canadiens français la protection de leur langue, de leur nationalité, de leurs institutions, par des traités solennels et des promesses cent fois répétées, les a réunis à un pays possédant des lois, des institutions, une*

nationalité différentes donnant aux habitants de ce dernier une patente supérieure et la faculté d'écraser, de submerger, d'anéantir leurs co-sujets. Le temps est venu, car la religion, c'est-à-dire celle dont le journal en question est l'am, n'environne certainement pas le trône de la reine Victoria ! Le trône chancelle et le moment est venu, car la bonne foi ne peut guère aller sans l'honneur ; le moment est venu, car . . .

Mais, mon cher lord, bien qu'il me serait possible de trouver, dans la phrase en question, mille autres indices de républicanisme très prononcé, je m'arrête, car votre esprit si lucide vous les fera sans peine apercevoir. Oui, mon cher, il ne faut pas se le cacher, l'esprit démocratique fait des pas gigantesques sur le sol américain, où flotte encore le noble étendard de notre patrie ; nous ne pouvons arrêter sa marche, mais tous nos efforts doivent avoir pour objet de la retarder, de la reculer assez pour donner le temps à la population de notre origine de dépasser en nombre, dans les villes au moins, celle d'origine française, et de prendre dans les affaires politiques un ascendant définitif qu'elle ne pourra plus perdre. Ceci, mon cher lord, est beaucoup plus sérieux qu'on ne croit au premier abord ; aussi vous me permettez de développer un peu mon idée, afin que vous y attachiez l'importance qu'elle mérite sans aucun doute, selon moi.

Supposons donc un instant, mon cher ami, (pardonnez la liberté que je prends de vous donner ce titre qui m'honore,) que le Canada devienne indépendant très prochainement, c'est-à-dire tandis que les Canadiens-français sont encore en majorité, vous comprenez qu'alors ils auraient à leur disposition les moyens de conserver cette majorité, de protéger leurs institutions, de conserver leurs lois, ou du moins de les modifier selon leurs vœux ou leurs besoins ; or les institutions françaises, la langue française perpétuent les manières et les modes françaises, et tout cela demande des marchandises françaises et exclut des marchés une égale quantité de marchandises anglaises ; tandis que si nous pouvons retarder la séparation des colonies jusqu'au moment où les populations britanniques seront en majorité, alors nous n'avons plus besoin de nous inquiéter de rien, et leur indépendance devient un bienfait pour la mère-patrie dont le commerce s'augmentera de toute la prospérité dont elles pourront jouir. Je n'ai besoin, pour vous prouver ma thèse, mon cher lord, que de vous faire jeter un regard rétrospectif sur les Etats-Unis qui étaient jadis pour la Grande-Bretagne une charge onéreuse et qui aujourd'hui font avec elle un commerce égal à celui qu'ils ont avec le reste du monde ; pourquoi ? parce qu'on y parle l'anglais, qu'on y a conservé des institutions anglaises, que la société y est anglaise, et que l'homme de la Grande-Bretagne qui y arrive y trouve une seconde patrie qu'il préfère souvent à la première, mais à laquelle il emprunte toujours tout ce qu'il ne peut pas faire lui-même.

Vous voyez, mon cher lord, par ce peu de mots, que ne pouvant empêcher l'émancipation de cette colonie, nous ne devons nous attacher qu'à la retarder quelque temps encore. Nous n'y réussirions pas si nous n'avions le bonheur de posséder à notre service quelques journalistes renégats, mus par l'espérance de manger un gros morceau du gâteau séduisant que nous servons aux plus rapaces, aux frais de la colonie, sous le nom de gouvernement responsable. Nous leur faisons écrire mille horreurs contre tout ce qui est démocrate, républicain ou même libéral. Vous ririez, mon cher ami, de voir avec quelle ardeur ces instruments serviles déchirent le passé des hommes de leur pays ; vous ririez de voir avec quelle sûreté ils se ruent sur tous ceux qui veulent demeurer attachés à leurs anciennes opinions ; vous ririez si vous étiez témoin des mensonges de tous genres qu'ils mettent en usage pour tromper leurs compatriotes ; vraiment vous auriez du plaisir, si cela ne vous dégoûtait pas, à contempler la constance avec laquelle, sans rougir le moins du monde, ils nous admirent après nous avoir conspués ; avec laquelle ils chantent nos louanges après nous avoir chanté les plus grandes injures ; avec laquelle ils nous lèchent les pieds après avoir prêché plus fort que personne notre extermination. Oh ! si vous pouviez voir tous leurs efforts pour se faire, devant nous,

souples et petits, vous vous en réjouiriez pour la mère-patrie, mais vous en seriez humilié pour eux-mêmes.

Ces journalistes-renégats nous sont excessivement précieux, car malgré leur stupide avilissement ils ne manquent pas d'une certaine imagination. Vous ne devineriez jamais ce qu'ils ont inventé pour faire durer le plus long-tems possible l'état de choses actuel ! A tous ceux qui demandent quelque réponse libérale, quelque concession pour le peuple, ou simplement l'accomplissement de quelque promesse faite au pays par ses chefs lorsqu'ils étaient dans l'opposition, ils leur répondent adroitement que cela sent la rébellion, la république, l'annexion aux Etats-Unis. Ils représentent l'américain comme un féroce croque-mitaine qui va dévorer tout crus les bons canadiens-français ; qui va leur enlever leurs terres, leurs maisons, leur religion ! Il faut que ces journalistes-là, comptent beaucoup sur la crédulité de leurs compatriotes, car l'on n'a jamais vu les peuples émigrer vers le nord ; on ne verra jamais l'américain quitter son beau climat, son sol fertile pour aller acheter à grands frais le droit de geler et de mourir de faim sur les bords du Saint-Laurent où le robuste et actif Jean-Baptiste peut seul résister aux frimats.

Il faut que ces journalistes-là comptent surtout sur la bonhomie des habitants de leurs campagnes pour les effrayer par des contes comme ceux qu'ils débitent touchant les dangers que serait courir à leurs institutions religieuses, le contact des citoyens de la république voisine parmi lesquels tous les ordres religieux persécutés en Espagne, en Italie, en Piémont, c'est-à-dire dans les seules contrées de l'Europe exclusivement catholiques, trouvent un refuge honorable, la considération qu'ils méritent par leurs talents, et la protection que les lois des Etats-Unis accordent aux hommes de tous les pays, de toutes les dénominations, aux princes, aux rois comme aux émigrés irlandais que la famine a chassés de leur île.

Mais mon cher lord, je vous entretiens de choses un peu sérieuses et vous attendez peut-être de moi dans notre correspondance privée quelques détails récréatifs sur le pays que j'habite, sur les hommes que j'ai dû accepter comme mes ministres et sur une foule d'autres objets propres à vous distraire un peu du poids fatigant des affaires ; pardonnez mes longueurs ; je vais tâcher de les réparer par quelques petites scènes de mœurs coloniales que j'écris sur une feuille à part afin que vous les puissiez communiquer à nos amis qui ne savent sans doute point tout ce que j'endure sur cette terre d'exil.

[Les occupations multipliées du rédacteur *en-chef* du *Fantasque* ne lui ayant pas laissé le tems de traduire la fin de l'intéressante dépêche de lord Elgin, force nous est d'en remettre la publication à samedi prochain.]

---

Le représentant du comté de Montmorency ne veut pas *jouer* son mandat. Il n'a pas la même considération pour ses constituants, car il ne se fait nul scrupule de les *jouer* toutes les fois que l'occasion s'en présente.

---

Le rédacteur-en-chef-député attribue l'opposition que suscite sa politique à des *rancunes personnelles* ! L'aimable caractère que doit posséder l'estimable individu contre lequel les quatre cinquièmes de ses compatriotes ont des rancunes personnelles à venger ! C'est lui qui le dit.

---

Les lecteurs apprendront sans doute avec plaisir que l'auteur de *Mon Oncle Briche* nous a transmis la fin de cette petite nouvelle qui paraîtra au prochain numéro. C'est pour le coup que chacun s'écriera : Mieux vaut tard que jamais.

ANECNOTE ORIGINALE.—Que diriez-vous, disait à un de nos spirituels paysans certain personnage qui prétendait que l'on pouvait voyager, l'hiver, aussi bien en voitures à roues qu'en carioles, que diriez-vous, lui disait-il un jour, si vous veniez à me voir passer devant chez vous en calèche, en plein cœur de janvier?—Ce que je dirais?... ma foi, je dirais... Mais je crains de vous choquer, monsieur.—Non, non, dites.—Eh, bien! je dirais: Voilà un s.... fou qui passe!

Quoique le comité de rédaction du *Fantasque* ne partage pas l'opinion du correspondant T. C., il respecte trop le droit de discussion pour supprimer sa lettre.

Monsieur le *Fantasque*,

Sans doute qu'avec votre manière toute bizarre et fantasque de voir les choses, vous auriez bien vite tranché la question déjà tout débattue, de savoir si nos membres de la chambre d'assemblée devraient ou non être payés, et que sans entrer dans toutes les raisons, suppositions et divagations apportées dans cette discussion, vous vous seriez avisé tout fantastiquement de réduire cette grave et importante thèse à cette toute simple proposition: "Les sublimes messieurs qui constituent la présente chambre d'assemblée sont-ils dans une telle indigence que la province doit payer leurs dépenses pendant un mois ou deux au siège du gouvernement?" Or donc, pour en venir à une conclusion sur ce point, il nous faut tout simplement jeter un petit coup-d'œil sur le calendrier tout-à-fait instructif du sieur Stanley (du Canada j'entends), un peu fantasquement introduit, il est vrai, dans cette diabolique affaire.

Voyons pour le Bas-Canada premièrement.

D'abord l'orateur, ce brave monsieur reçoit par session, l'on peut dire, la mignonne allocation de mille louis, et il réside au siège des affaires. Ceci ne pourrait-il pas comprendre et sous-tendre sa pension et ses frais de voyage de sa chambre à la chambre, fantasquement parlant.

J. Dewit, banquier, résidant au siège du gouvernement.

D. M. Armstrong, riche propriétaire.

W. Cuthbert, un des plus riches propriétaires et marchands du district de Gaspé.

P. Beaubien réside à Montréal et possède des propriétés considérables.

L. Guillet: ce monsieur est parfaitement indépendant, et il s'est toujours montré trop désintéressé pour ne pas s'opposer à la taxe exorbitante en question.

F. Lemieux, gaillard qui se moque bien de £25 ou £30 par an!

R. N. Watts: il possède les trois quarts d'un des plus beaux townships du pays.

R. Christie: ce grand économiste du Canada n'ignore pas que le meilleur moyen d'inculquer de bons principes, c'est l'exemple.

P. C. dit Marquis, un des plus riches propriétaires de la rive sud du Saint-Laurent.

C. F. Fournier: ce monsieur est passablement indépendant et a trop à cœur le bien de son pays, pour que des considérations d'intérêt personnel l'engagent à sanctionner long-temps le brigandage en question.

J. Laurin: très douteux! L'or! ein! ein!

Wm. Badgley, avocat très à l'aise, réside au siège du parlement.

J. Cauchon, grand admirateur, approbateur et instigateur d'une bonne paie et de bons frais de voyage.

L. H. Lafontaine, procureur-général *to the tune of* £1200 par an.

B. Holmes, riche marchand à Montréal.

A. Jobin, riche propriétaire.

J. Egan, un de nos plus riches marchands de bois.

L'honorable F. Hincks: ce monsieur reçoit, (il serait vilain de dire empoche),



un salaire considérable ; mais il est trop modeste pour refuser ce qu'on lui offre comme indemnité !

A. J. Duchesnay, seigneur, très à son aise.

J. Chabot, riche propriétaire, avec une assez bonne pratique comme avocat.

F.-X. Méthot, riche marchand de Québec.

P. J. O. Chauveau.

W. Nelson, médecin, à son aise et réside au siège du parlement.

J. C. Taché : ce monsieur aime trop son pays pour s'opposer au retranchement d'un item qui tend à caler le pays, et y encourage toute espèce d'intrigues et de corruptions.

L'honorable P. de S. Latérière, riche seigneur et politique désintéressé.

L. T. Drummond, solliciteur-général, avec £600 par année, pour dresser des indictements incorrects.

B. C. A. Guy, riche seigneur et propriétaire, mais qui aime à se dire pauvre ; cette réflexion, il faut l'espérer, ne vous exposera pas, M. le *Fantasque*, à une poursuite en dommages.

Ths. Bouthillier : ce monsieur est très bien, et n'est pas un spéculateur politique.

L'honorable L. J. Papineau : honneur à l'imperturbable défenseur des droits de son pays !

L'honorable L. M. Viger, banquier, receveur-général et seigneur par alliance, etc., etc., etc.

A. Polette, très à son aise.

J.-Bte. Mongenais, marchand bien à son aise.

G. Cartier, propriétaire, etc. Ce monsieur s'est prononcé contre la paie des membres, dit-on, lors de son élection : on dit que promettre et tenir sont deux ; nous verrons.

M. Dumas, riche ; de plus, réside au siège du parlement.

On voit par ce petit tableau, dont il est facile de constater l'exactitude, tout fantasque qu'il paraît, qu'il peut y avoir trois ou quatre comtés qui ne soient pas représentés par des personnes en état ou disposées à payer leurs dépenses à Montréal pendant une couple de mois, tandis que les autres membres sont dans l'affluence ou reçoivent d'énormes salaires de la province, ou résident au siège du parlement.

Quelle conclusion allez-vous en tirer, M. le *Fantasque*, en admettant un résultat encore plus avantageux pour le Haut-Canada ? Je parie que là voici : " Que c'est éminemment absurde et ridicule de taxer le pays au montant de douze à quinze mille louis par an à cause de l'exiguité des moyens pécuniaires de cinq ou six représentants."

T. C.

Le 24 juin, en face de la barricade de la rue de la Harpe, un artiste, harnaché en guerre, se rencontre avec un de ses fournisseurs, lieutenant dans sa légion.

Entre deux décharges, le lieutenant s'approche du jeune homme, et en s'inclinant, par prudence autant que par politesse, lui présente une facture qu'il venait de tirer de son portefeuille, et lui demande s'il a gardé mémoire du sien.

— Monsieur, répond l'artiste, en des temps comme ceux-ci, et à l'heure où nous sommes, il n'y a plus ni débiteurs, ni créanciers, il n'y a que des citoyens.

Le lieutenant, qui portait un fusil de chasse en bandoulière, prit sa facture, la mâcha entre ses dents, et la glissa dans le canon en guise de bourse.